

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**  
**Siège : Rue des 4 éléments - Pompey**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**Séance du 18 janvier 2018**

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 18 janvier à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 12 janvier 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

<b>Présents</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. MACHADO – MME LOZINGUEZ
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN – MME PANO
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M MEDART
<i>Livardun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
<b>Absents représentés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Frouard</i>	MME FOUET à M. TRANCHINA
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN à M. FALCETTA
<b>Excusés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Livardun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT

**N°15 – DB du 18/01/2018**

**Rapporteur : MME HENRY**

**Lieu d'Accueil Parents Enfants :  
Renouvellement de la convention de partenariat avec la Mezzanine du  
Foyer Rural à Bouxières-Aux-Dames**

Dans le cadre de l'aménagement du Lieu d'Accueil Parents Enfants intercommunal l'Aquarelle, une antenne a été implantée au jardin d'éveil « La Mezzanine » du foyer rural à Bouxières-Aux-Dames donnant lieu à une convention de partenariat et de soutien financier au jardin d'éveil.

Le terme de cette convention étant fixé au 31 décembre 2017, il est proposé de la renouveler pour une période de trois ans, 2018-2020.

L'action parentalité conduite à la Mezzanine a lieu tous les jeudi matin, à l'exception des vacances scolaires, en présence de l'animatrice du lieu et de l'éducatrice de jeunes enfants responsable du LAPE intercommunal.

En dehors de cette matinée réservée aux parents avec leurs enfants âgés de 0 à 3 ans, la Mezzanine est ouverte en jardin d'éveil pour les parents et les assistant(e)s maternel(le)s tout au long de l'année en demi-journée.

Une majorité d'usagers sont issus des communes de Bouxières-Aux-Dames et de Lay-Saint-Christophe, c'est pourquoi ces deux communes se sont engagées aux côtés de la Communauté de Communes à soutenir financièrement le Foyer Rural de Bouxières-aux-Dames pour l'activité de la Mezzanine.

Compte tenu de la fréquentation de la Mezzanine, particulièrement sur le créneau parentalité du jeudi matin, de l'intérêt de l'activité facilitant le lien social, et du respect réciproque des engagements pris au cours de la dernière période contractualisée, il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver la convention de partenariat et de soutien financier avec le foyer rural, pour son jardin d'éveil « la Mezzanine ». Le montant de la subvention sera de 16 500 € versés annuellement sur la période contractuelle.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission des services à la population du 4 janvier 2018,
- Après avis favorable du Bureau,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le renouvellement de la convention pour la période 2018-2020.

**AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat et de soutien financier avec le foyer rural et les communes de Bouxières-Aux-Dames et Lay-Saint-Christophe.

**INSCRIT** les crédits correspondants au Budget Primitif 2018 sur la ligne 6574.

### VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous  
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



**Laurent TROGRILIC**